MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 118 (2019), p. 233-239

Yvan Koenig

Un nouveau décret amulettique oraculaire. Pap. IFAO H 40

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Un nouveau décret amulettique oraculaire
Pap. IFAO H 40

YVAN KOENIG*

RÉSUMÉ

Les deux fragments de papyrus du sous-verre H 40 de l'Ifao sont en fait ce qui reste d'un décret amulettique oraculaire semblable à ceux publiés par I.E.S. Edwards dans la série des HPBM. Le texte est centré sur la protection d'une femme enceinte, et l'onomastique pourrait faire référence à la famille de Pinedjem II. Notre texte serait alors le plus ancien du genre (XXIe dynastie).

Mots-clés : magie, amulette, femme enceinte, naissance, Troisième Période intermédiaire, décret amulettique oraculaire.

ABSTRACT

The fragmentary Papyrus H 40 of the IFAO is in fact an Oracular Amuletic Decree similar to those published by I.E.S. Edwards in the HPBM. The main purpose of the text is the protection of a pregnant woman and the onomastic might refer to the family of the High Priest Pinedjem II. It could be the most ancient of the OAD (21st Dynasty).

Keywords: magic, amulet, pregnancy, birth, Third Intermediate Period – 21st Dynasty, Oracular Amuletic Decree (OAD).

* Je remercie Jean-Luc Fournet, désormais professeur au Collège de France, qui est l'auteur de l'excellente photographie prise sans filtre infrarouge, ainsi que France Jamen, spécialiste de la Troisième Période intermédiaire, qui a bien voulu relire l'article et me faire part de ses observations.

BIFAO 118 (2019), p. 233-239 Yvan Koenig
Un nouveau décret amulettique oraculaire. Pap. IFAO H 40
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce papyrus hiératique fait partie de la collection de l'Ifao[1] : le sous-verre H 40 contient deux fragments importants[2] et quelques petits. Il appartient au groupe de papyrus publiés par I.E.S. Edwards[3] sous le nom de « Oracular Amuletic Decrees » (OAD). Ce groupe est très cohérent, et les papyrus en bon état permettent souvent de suppléer aux lacunes des papyrus mal conservés. Selon I.E.S. Edwards, tous ces papyrus datent d'une période comprise entre la XXII^e^ et la XXIII^e^ dynastie. Deux nouveaux OAD ont été publiés ou republiés récemment, l'un conservé à Cleveland (P. Cleveland 14.723) et l'autre à Berlin (P. Berlin 3059)[4]. De fait, ces deux papyrus sont en tout point similaires aux papyrus publiés par I.E.S. Edwards. Deux décrets amulettiques méroïtiques ont été signalés par Claude Rilly[5] ; ils seraient en relation directe avec l'oracle de Qasr Ibrim et dateraient du III^e^ siècle. Plus d'un millénaire les sépare donc des OAD, et les chaînons manquants sont encore à découvrir. Dans son ouvrage de synthèse *La langue du royaume de Méroé*, C. Rilly revient plus en détail sur ces textes[6] : il s'agirait bien d'une adresse de la divinité vers l'homme, lequel est mentionné au vocatif. L'existence d'un véritable « gisement » de tels textes s'explique par l'existence d'un oracle réputé à Qasr Ibrim ; il n'est pas impossible que plusieurs réponses aient été proposées au choix, et que celles qui n'avaient pas reçu l'agrément divin soient demeurées dans les archives, avant d'être jetées ou utilisées à d'autres fins. Dans ce cas on s'éloignerait des OAD. Par ailleurs, deux petits cuirs inscrits ont été découverts par la mission de Saï. Repliés pour former des petits paquets, ils étaient assujettis par une cordelette et sans doute portés autour du cou ou du bras. Il semble que ces textes aient été « recopiés avec un scrupule tout religieux d'après un morceau de papyrus. Le papyrus original devait être l'oracle rendu par les prêtres d'Amon à Qasr Ibrim[7] ».

Les génies et démons de ces textes ont fait l'objet d'une étude récente par Rita Lucarelli[8].

Récemment, dans une brève communication, Terry G. Wilfong fait une présentation générale des OAD[9]. S'appuyant sur une pratique bien attestée par les rouleaux magiques éthiopiens, il suggère que la longueur variable des OAD pourrait être liée au fait que les bandes de papyrus étaient coupées selon la taille de leurs bénéficiaires, au moment où l'oracle était prononcé.

1 Il est conservé dans les archives, et je donne ici son numéro d'inventaire. La collection de l'Ifao comporte un autre sous-verre H 223, qui contient quelques fragments d'un autre décret oraculaire amulettique. Il mesure 6,5 cm de large.

2 Le fragment de droite, qui est le plus important, mesure 24 cm de hauteur sur 6 cm de largeur. Le fragment de gauche mesure 18 cm de hauteur sur 6 cm de largeur. Le rouleau faisait donc 6 cm de largeur. En général, la largeur des OAD varie de 4,3 cm à 8,2 cm.

3 I.E.S. Edwards, *Oracular Amuletic Decrees of the Late New Kingdom*, HPBM 4, 1960 (ci-après *OAD*).

4 P. Cleveland 14.1723 : B. Bohleke, « An Oracular Amuletic Decree of Khonsu in the Cleveland Museum of Art », *JEA* 83, 1997, p. 155-167 ; P. Berlin 3059 : H.-W. Fischer-Elfert, « Ein Orakeldekret von Amun, Mut und Chons zugunsten eines Djedchonsouefanch, Sohnes einer My » in *Magika Hieratika in Berlin, Hannover, Heidelberg und München*, ÄMPB 2, Berlin, 2014, p. 82-95 (ce papyrus avait déjà été décrit par U. Kaplony-Heckel, *Ägyptische Handschriften: Teil 3*, *VOHD* 19/3, 1986, sous le numéro 44.v).

5 C. Rilly, « Deux exemples de décrets amulettiques oraculaires en méroïtique : les ostraca REM 1317/1168 et REM 1319 de Shokan », *MeroitNewsl* 27, 2000, p. 99-118.

6 C. Rilly, *La langue du royaume de Méroé. Un panorama de la plus ancienne culture écrite d'Afrique subsaharienne*, BEHE Sciences historiques et philologiques 334, 2007, p. 216-226 (les décrets oraculaires).

7 *Ibid.*, p. 221.

8 R. Lucarelli, « Popular Beliefs in Demons in the Libyan Period: The Evidence of the Oracular Amuletic Decrees » *in* G.P.F. Broekman, R.J. Demarée, O.E. Kaper (éd.), *The Libyan Period in Egypt – Historical and Cultural Studies into the 21st–24th Dynasties: Proceedings of a Conference at Leiden University 25–27 October 2007*, Leyde, Louvain, 2009, p. 231-239.

9 T.G. Wilfong, « The Oracular Amuletic Decrees: A Question of Length », *JEA* 99, 2013, p. 295-300.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il y aurait donc une relation directe entre leur longueur, qui est très variable, puisqu'elle peut être comprise entre 32 et 147 cm[10], et la personne à laquelle l'oracle était destiné. Il en déduit qu'aucun d'entre eux n'a été conçu pour un adulte[11]. Cette conclusion, qui est valable pour beaucoup de ces textes, ne semble pas s'appliquer au papyrus de l'Ifao, qui est visiblement conçu pour une femme enceinte.

L'intérêt, mais aussi la difficulté de notre texte viennent de ce que tout en faisant partie du même ensemble que ceux déjà publiés, il pourrait leur être antérieur et se situer sous la XXI[e] dynastie, peut-être dans l'entourage de la famille du grand prêtre d'Amon Pinedjem II. Il y a moins de variété dans les formules, et un thème prédomine : la protection d'une femme enceinte. Quant à la disposition des fragments les uns par rapport aux autres, il est certain que la partie B de H 40 se trouvait à la fin du texte, car elle contient ce qu'I.E.S. Edwards appelle « la formule d'endossement », que l'on rencontre à la fin de plusieurs documents et qui confirme que le texte est bien conforme à ce que les dieux ont affirmé.

Certaines formules sont plus originales et n'ont pas de parallèles parmi celles publiées jusqu'ici. La singularité du texte explique sa difficulté, le manque de parallèle se faisant sentir pour les passages en mauvais état ou lacunaires. Cependant, j'ai préféré publier le texte sans attendre, d'autres pourront peut-être compléter la transcription.

TRANSLITTÉRATION ET TRADUCTION

A (gauche)

[x+1] *[… ỉw=n šd st] r ỉr.t* [x+2] *[nb bỉn r ḳ]ḏm* [x+3] *[nb bỉn] n ʿḥ nb śḥm* [x+4]*t nb.t n tꜣ nb ḥꜣst nb. Bn ỉw=n dỉ.t* [x+5] *sḫm=w ỉm=st ʿn* [x+6] *[…] nꜣ nṯr.w ʿ.w* [x+7] *wr.w n šꜥ ḫpr ỉw=n* [x+8] *wn ḫt Ns-Ḫnsw* [x+9] *[…] tr.* [x+10] *[…] tr. tr.* [x+11] *? ỉw.n ms=st ḫrd* [x+12] *ʿḥ ḥmt n* [x+13] *mḥ ỉrt ḥꜣt pꜣ ḫrd n Pꜣ-dỉ-* [x+14] *mꜣʿt pꜣ ḫrd n Ns-tꜣ-nb(t)-ỉšrw* [x+15] *ỉw.n šḏ=st r wg* [x+16] *p r ḥfd r mr* [x+17] *nb bỉn r ms.t nb ḳsn* [x+18] *ỉw.n dỉ.t ʿnḫ ỉw=n tr.* [x+19] *[…] ỉw.st ms pꜣ […]* [x+20] *šd ? nꜣ nṯr.w tr. tr.*

[x+1] *[…] nous la sauverons de tout mauvais œil*[12], [x+2] *de tout regard mal* [x+3] *intentionné*[13] *de tout homme, de toute femme* [x+4] *de tout pays, de tout gebel. Nous ne* [x+5] *permettrons certes pas qu'ils exercent un pouvoir sur elle.* [x+6] *[…] Les dieux grands et anciens* [x+7] *qui*

10 *Ibid.*, p. 297-298 : « But these general similarities of format, content and purpose, taken together with the variable lengths of the scrolls, do suggest that the Ethiopian magical scrolls can provide a useful analogy for understanting the reason for the varying lengths of the OAD: the papyrus strips were cut according to the height of the intended beneficiaries at the time when the oracle was issues. Thus the OAD would have been personalized by inclusion of the name and other details of the beneficiary of the text, but also linked to the beneficiary by the reflection of his or her height in the physical papyrus. »

11 *Ibid.*, p. 298 : « I suggest, none would have been made for adults. »

12 La mention du « mauvais œil » est fréquente dans les OAD : neuf mentions dans les décrets publiés par I.E.S Edwards. Le « nous » se rapporte à l'oracle des grands dieux de Thèbes : Amon, Mout et Khonsou.

13 Même séquence en L1 R° 29-30 où *ḳḏm* est écrit *ḳṯm* et en écriture syllabique, en T1 R° 92-93. Le « mauvais regard » est mentionné en corrélation avec « l'œil des hommes » dans le décret L2 R° 81-82.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ont initié le devenir. Nous [x+8] *rendrons fécond le ventre*[14] *de Neskhons*[15] *[…]* [x+9] *[…]* [x+10] *[…]* [x+11] *Nous ferons qu'elle mette au monde tout enfant* [x+12] *mâle, tout enfant femelle*[16]. [x+13] *(nous) remplirons la main*[17] *comme le cœur (de) cet enfant de Pa-di* [x+14] *Maât, l'enfant de Ny-se-ta-nebet-Isherou*[18]. [x+15] *Nous le sauverons d'une chute*[19], [x+16] *du tremblement*[20] *(?), de toute* [x+17] *maladie mauvaise, de tout enfantement difficile.* [x+18] *Nous ferons qu'elle vive, nous ferons qu'elle […]* [x+19] *[…] elle enfantera le […]* [x+20] *(nous la) sauverons […] des dieux.*

B (droite)

[x+1] *[… b]ỉn* [x+2] *r […] ms […]* [x+3] *r ms(t) ḳnb* [x+4] *r ms(t) ḥtr.w ḫʿr wʿ* [x+5] *ỉw=n ỉn n=st Ỉmn* [x+6] *r pꜣy=st ssw n* [x+7] *ms.t ỉw=n ỉn n=st* [x+8] *Nḫbt m sꜣ Ỉmn ỉw=n* [x+9] *ṯṣ=st ỉw=n* [x+10] *grg.st ỉw.n ỉr n=s* [x+11]*t mdt nb nfr ỉw* [x+12] *mn dỉ.t sp.t* [x+13] *ỉw=n dỉ.t wꜣ.w st mdt* [x+14] *nb bỉn ḥr=st ỉw mn* [x+15] *dỉ.t sp.t.*
[x+16] *ỉ.ỉr m ḏd.t n* [x+17] *nꜣ nṯr.w ʿꜣ.w* [x+18] *wr.w n šꜣʿ ḫpr*

[x+1] *[…]* [x+2] *[…] ms* [x+3] *d'une naissance nouée*[21], [x+4] *de la naissance de jumeaux*[22] *dont l'un est en colère* [x+5] *[…] Nous lui apporterons Amon* [x+6] *au moment*[23] *(sw)* [x+7] *de*

14 Mot à mot : *wn ḥt* « ouvrir le ventre », même expression en L7 38-39. Voir la note d'I.E.S. Edwards sur ce passage, dans *OAD* I, p. 48, n. 23. Voir aussi l'expression *wp ḥt* « „der den Leib (seiner Mutter) öffnete" als Bez. der Erstgeborenen » : *Wb* I, 300, 8. Comparer avec L7 38-39 : *ỉw=ỉ wn ḥt nꜣ=f ḥbs.w* « je rendrai fécondes ses concubines ».

15 Il s'agit peut-être de l'épouse du grand-prêtre d'Amon Pinedjem II qui, de plus, avait une fille du nom de Ny-se-ta-nebet-Isherou : cf. K.A. Kitchen, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100–650 B.C.)*, Warminster, 1986, 1996 (2e éd.), tabl. 9, p. 475. On sait aussi que le premier prophète d'Amon Pinedjem II et son épouse Neskhons possédaient en propre des décrets oraculaires extensifs les concernant. Ces textes se trouvent maintenant au musée du Caire, cf. V. Golénischeff (éd.), *Papyrus hiératiques*, CGC nos 58001-58036, Le Caire, 1927, p. 169-196 (P. Caire CGC 58032), et 196-209 (P. Caire CGC 58033) ; B. Gunn, I.E.S. Edwards, « The Decree of Amonrasonther for Neskhons », *JEA* 41, 1955, p. 83-105 (T. Caire JE 46891) et K. Jansen-Winkeln, *Inschriften der Spätzeit*, t. I : *Die 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 123-130 (T. Caire JE 46891), 130-141 (P. Caire CGC 58032), 143-149 (P. Caire CGC 58033).

16 Comparer avec le passage du décret T2 Ro 112, *OAD* II, pl. XXIV et XXIV A, 112-113 : […] *ỉw=n mḥ ḥt=s* (113) *n ḥrdw ʿḥꜣ.w ḥmty.w* : « Nous remplirons son ventre (113) d'enfants mâles et femelles. »

17 L'expression est attestée pour l'époque grecque, cf. *Wb* II, 117, 9. Le signe peut être lu *ḏr.t* « main » ou *ỉr.t* « œil ».

18 Ce nom est aussi celui d'une fille de Neskhons et de Pinedjem II.

19 Le mot *wgp* est bien attesté dans les OAD, mais il est toujours suivi de *ḳrỉ*, avec le sens de « chute d'un éclair » ; L1 Ro 9, L3 A5, T1 Ro 98, T3 Ro 38, P3 Ro 26-27, B Ro 13.

20 Le mot ne semble pas être attesté par ailleurs dans les OAD. Il est peut-être à rapprocher de *ḥfḏ* dans *Wb* III, 75, 14 « zittern », « trembler ».

21 Le terme *ḳnb* s'opposant à *sfḫ* utilisé dans un contexte de naissance, cf. M.-L. Arnette, F. Labrique, « Amonet parturiente : sur quelques expressions rares » *in* C. Zivie-Coche (éd.), *Offrandes, rites et rituels dans les temples d'époques ptolémaïque et romaine. Actes de la journée d'études de l'équipe EPHE (EA 4519) « Égypte ancienne : archéologie, langue, religion », Paris, 27 juin 2013*, CENIM 10, Montpellier, 2015, p. 19 et l'expression *sfḫ m ḥt* bien attestée comme signifiant « das Kind aus (m) dem Leibe der Mutter lösen » (*Wb* IV, 116, 15).

22 Cf. *OAD* I, p. 66-67 = P. T2 Ro 115 : « We shall keep her safe from (115) […] giving birth to twins. » Le mot *ḥtr* pour « jumeau » est rare, ce serait ici le premier exemple de ce sens. Voir *OAD* I, p. 66, n. 69. On ne trouve ce mot qu'en T2 Ro 115. Le fait de préciser que l'un des deux jumeaux est en colère est unique. Le sens le plus fréquent de *ḥtr* étant « attelage », aussi bien de bœufs (*Wb* III, 199, 8-10) qu'un attelage ou un équipage de cheval, ou même un simple cheval (*Wb* III, 199, 11 – 200, 12).

23 L'expression revient à plusieurs reprises dans les OAD sous la forme : *ỉw=tn ỉn n=s Ỉmn r/n pꜣy=f sw […] ỉw=tn ỉn n=s Nḫbt :* « Vous lui apporterez Amon en son temps, vous lui apporterez Nekhbet. » L1 Vo 46-49 et T2 Ro 111-112 : *ỉw=n ỉn n=s ỉmn* (112) *n pꜣy=f sw*. Le commentaire d'I.E.S. Edwards sur le passage du décret LI Vo 46-49 est intéressant, cf. *OAD* I, p. 11, n. 35.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'enfantement. Nous lui apporterons [x+8] *Nekhbet après Amon,* [x+9] *nous l'équiperons, nous* [x+10] *la comblerons*[24]*. Nous ferons pour elle* [x+11] *toute bonne chose*[25]*,* [x+12] *sans exception.* [x+13] *Nous ferons en sorte que soit éloignée d'elle* [x+14] *toute mauvaise chose*[26]*,* [x+15] *sans exception.* [x+16] *C'est ce qu'ont proclamé*[27] [x+17] *les grands dieux,* [x+18] *les anciens qui ont initié le devenir*[28].

Ce document présente donc plusieurs points communs avec ceux d'I.E.S. Edwards. Tout d'abord il concerne une femme, ce qui est le cas de la majorité d'entre eux : 14 documents, contre 7 pour des hommes. Sans que l'on puisse dire que ces protections étaient plus adaptées aux femmes, il est bien évident que le fait que celles-ci enfantent les exposait davantage aux influences néfastes.

I.E.S. Edwards constate aussi qu'un seul de ces documents contient une titulature, cette absence de titre le conduisant à penser que ces textes étaient destinés à des gens du commun. Or, si notre document appartient bien à une personne de l'entourage de Pinedjem II, cette tendance ne serait pas confirmée pour ce texte. Il en va de même lorsqu'il constate que beaucoup de ces amulettes seraient destinées à de jeunes enfants. Notre protection est clairement destinée à une femme enceinte, et c'est précisément l'enfantement prochain qui est au cœur de la protection suscitée par le texte.

La procédure oraculaire est difficile à déterminer. Un grand nombre d'oracles était écrit en série, le nom laissé en blanc, ce qui d'ailleurs remettrait en cause le fait que le décret corresponde à la taille de la personne. I.E.S. Edwards a raison de souligner que l'intérêt de ceux-ci réside « in the wealth of details information they provide for undstanding the mentality of the ancient Egyptians with regard to the divine forces which governed their destinies in this world[29] ».

Il suggère que cette expression pourrait se rapporter à l'expression d'un oracle, alors que la statue de la divinité, contenue dans une chapelle et portée sur les épaules des prêtres, était avancée vers la personne lorsqu'une réponse favorable était assurée. Le sens du passage serait alors la présentation des statues d'Amon et de Nekhbet à la parturiente, le jour de l'enfantement.

24 Dans les OAD, *ṯs* et *grg* peuvent être mentionnés ensemble, par exemple T3 Rº 90-91 : … *ỉw=n* (91) *ṯs=f ỉw=n* (92) *grg=f* : « we shall equip him and we shall furnish him ».

25 Comparer avec le passage de T1 Rº 27 (*OAD* II, pl. XVIII et XVIII A) : *ỉw=n* (27) *dỉ.t nfr n=s mdt nb.t* : « nous ferons que toute chose soit bonne pour elle ».

26 Même expression en NY Vº 64-65 (*OAD* II, pl. XLI et XLI A).

27 Temps second périphrasé.

28 Cette formule finale de confirmation, qu'I.E.S. Edwards compare à un « endorsement », se retrouve à plusieurs reprises dans les OAD et sous différentes formes. Ainsi en L7 73-74, on a : *ỉ.ỉr m ḏd n pꜣ* (74) *nṯr ꜥꜣ wr n sꜣꜥ ḫpr* : « done according to what was said by the great god, the oldest who was the first to come to existence ». Cf. I.E.S. Edwards, *Oracular Amuletic Decrees of the Late New Kingdom*, vol. I, p. 50 et n. 43 ; p. XVII : « In three instances (L7, T1 et C1)—the number may well have been greater when the papyri were in a more-complete state of preservation—a kind of endorsement is appended to the main text in which it is claimed that the document has been executed according to what was said by the god. Perhaps these endorsements also were added after the oracular proceedings had been completed. »

29 *Ibid.*, Introduction, p. XIX : « Dans la richesse des informations détaillées qu'ils nous donnent pour comprendre la mentalité des anciens Égyptiens, à l'égard des forces divines qui guidaient leurs destinées dans ce monde. » Fait d'autant plus intéressant que notre information concernant l'au-delà est pléthorique. Il y a donc là un domaine de recherche relativement peu étudié.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

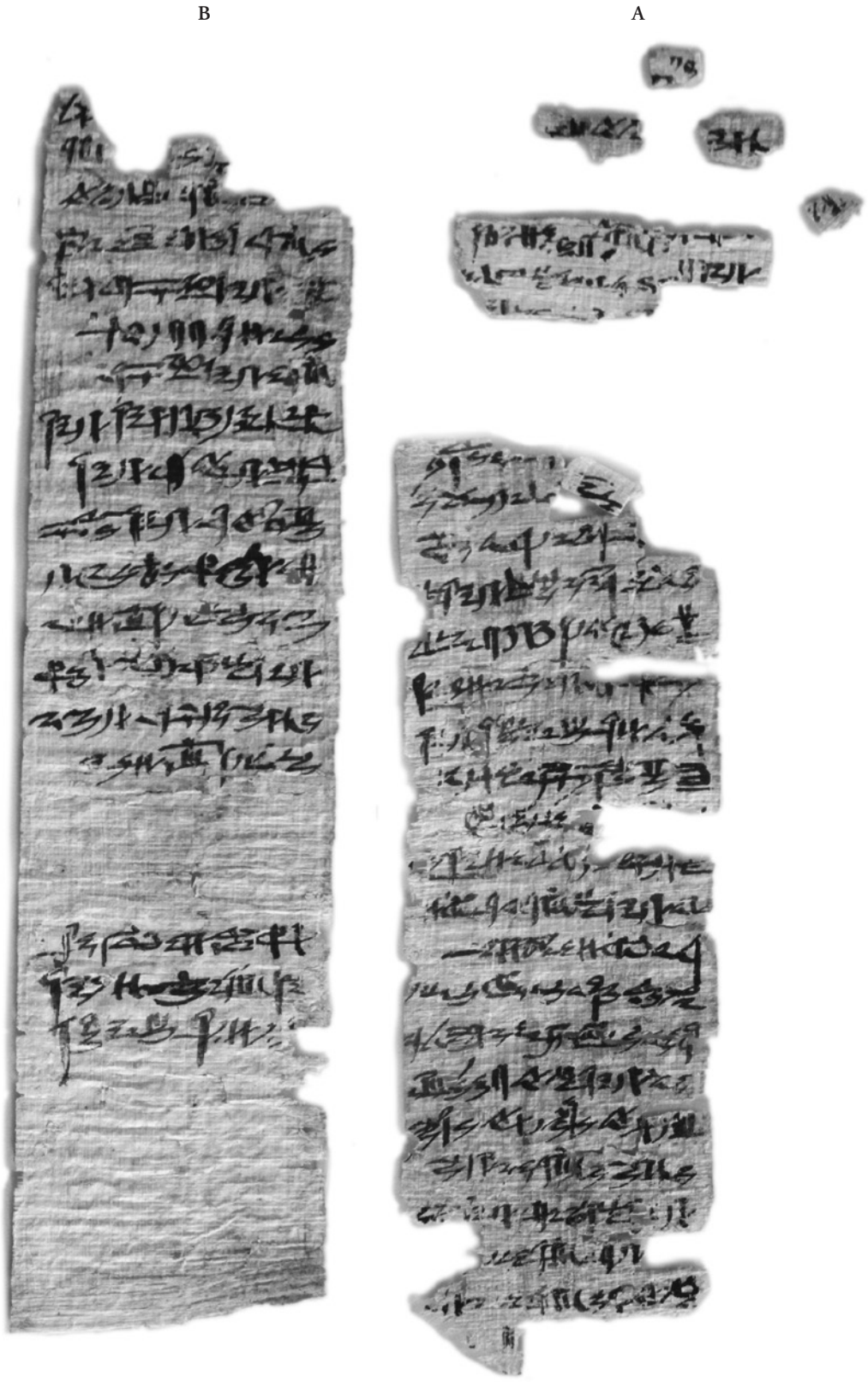


Fig. 1. Pap. IFAO H 40.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

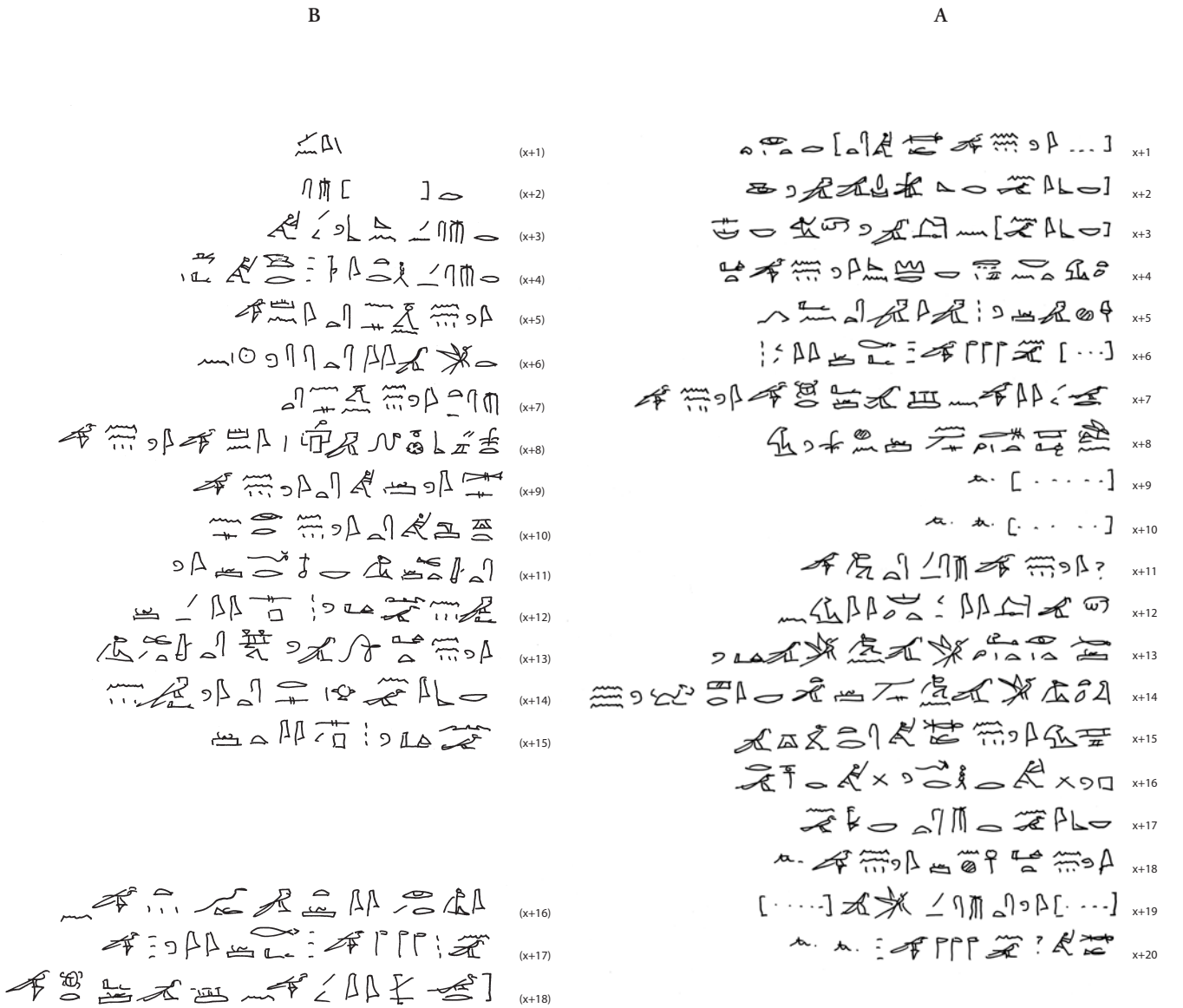


Fig. 2. Pap. IFAO H 40. Transcription.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 118 (2019), p. 233-239 Yvan Koenig
Un nouveau décret amulettique oraculaire. Pap. IFAO H 40
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net